



Appel à candidature pour la direction de la Maison des Sciences sociales et des Humanités Ange Guépin (MSH Ange Guépin – UAR3491)

Le poste de directeur/directrice de la MSH Ange Guépin (UAR3491) unité sous tutelle principale du CNRS, de Nantes Université, de l'Université d'Angers et de Le Mans Université, est à pourvoir à partir du 01/01/2027.

Les Maisons des Sciences sociales et des Humanités (MSH), créées à partir des années 2000 sur l'ensemble du territoire national, ont préfiguré les évolutions de la recherche en sciences humaines et sociales. Pensées comme des lieux d'un partenariat fort entre le CNRS, les universités et les acteurs territoriaux, elles ont participé au développement de la logique de projets, à l'émergence de nouveaux outils pour la recherche et encouragé la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité au bénéfice de démarches de recherche novatrices. Elles ont été et demeurent des acteurs de l'établissement ou du renforcement de la collaboration entre les organismes et les différents établissements d'enseignement supérieur et de recherche sur un territoire donné. Écrite dans une première version en 2006, la charte des MSH a été actualisée en 2019 pour tenir compte des évolutions dans les politiques de site, et en particulier pour affirmer le soutien renforcé aux projets interdisciplinaires. En associant SHS, Sciences de la vie et de la santé, Sciences de la nature et de l'environnement, Sciences physiques et de l'ingénieur, les MSH offrent un espace propice aux rencontres entre ces différentes communautés scientifiques.

Créée en 1993, la Maison des Sciences sociales et des Humanités Ange Guépin soutient les recherches interdisciplinaires, en particulier dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales. Elle accueille des projets de recherche et leurs équipes afin de leur offrir un environnement stimulant et accompagne les chercheurs/chercheuses des laboratoires partenaires durant toutes les phases de leurs projets de recherche, depuis le montage jusqu'à la valorisation. Elle porte également une activité importante de financement de la recherche.

Elle compte aujourd'hui **27 laboratoires de recherche associés implantés sur trois sites.**

Les 5 axes thématiques prioritaires du mandat 2022-2026 de la MSH Ange Guépin étaient les suivants : Enfance et jeunesse ; Faire société(s) : identité(s) en question ; Risques et transitions ; SHS et santé ; SHS, sciences et technologies. Ces priorités ont une fonction inclusive et doivent permettre aux différentes recherches de nature interdisciplinaire à l'échelle de la région de recevoir le soutien de la MSH Ange Guépin, en même temps qu'elles incitent à penser l'interdisciplinarité en un sens plus large, allant au-delà des seules SHS.

Par ailleurs, la MSH Ange Guépin est le point d'entrée des deux infrastructures de recherches en Sciences Humaines et Sociales, les IR* Huma-Num et Progedo. Elle garantit à l'ensemble des laboratoires SHS les premiers accès aux services des deux IR* pour la production, la gestion et le dépôt des données, à travers la plateforme Huma-Num Loire et la plateforme Universitaire de Données (PUD) PROGEDO-Loire.

La MSH Ange Guépin héberge également une plateforme technologique dédiée à la captation audio et vidéo (AGAV) ainsi qu'une plateforme de numérisation, destinées aux projets de recherche en SHS des universités ligériennes qu'elle accompagne.

La MSHS Ange Guépin fait partie du Réseau national des MSH (RnMSH), qui figure dans la feuille de route des infrastructures nationales de recherche.

Aspects de la responsabilité

- Direction de l'unité, assistée de directions-adjointes (une par site universitaire), et du secrétariat général ;
- Responsabilité sur l'ensemble des ressources de la MSH Ange Guépin (personnels titulaires et contractuels, finances, etc.) ;
- Élaboration et présentation du projet de l'unité, au comité de pilotage, au conseil scientifique et à

l'assemblée générale. La stratégie scientifique de la MSH Ange Guépin est définie en concertation avec les tutelles ;

- Mise en œuvre des décisions du comité de pilotage ;
- Animation des instances de gouvernance et de consultation de l'unité : assemblée générale, coordination des responsables d'axe ;
- Représentation de la MSH Ange Guépin auprès des tutelles et de ses partenaires académiques, territoriaux et industriels ;
- Représentation de la MSH Ange Guépin au GIS Réseau national des MSH et dans les autres instances de coordination inter-MSH.

Profil Attendu

Il est attendu du candidat ou de la candidate :

- une expérience d'enseignant-chercheur/enseignante-chercheuse ou de chercheur/chercheuse ayant montré un intérêt pour l'interdisciplinarité ;
- une expérience de gestion et de coordination de personnels ;
- une connaissance du fonctionnement de l'université, de l'enseignement supérieur et du dispositif de recherche national ;
- une connaissance des acteurs du territoire et des partenaires, spécialement culturels, ainsi qu'une expérience de ce type de collaboration ;
- un intérêt pour les collaborations internationales en SHS ;
- une sensibilité particulière au développement, pour la MSH Ange Guépin, de ses réflexions et pratiques pluridisciplinaires et à son inscription dans la dynamique de la science ouverte et dans la construction des Infrastructures de Recherche.

Remarque 1 : Une candidature associant une personne pour la direction et une personne pour la direction adjointe (site de Nantes) est envisageable. Dans ce cas, le dossier comportera les pièces requises pour chacune des personnes candidates, à l'exception du projet, qui sera commun.

Remarque 2 : les candidats doivent être affiliés institutionnellement à l'un de ces établissements :

- Le Mans Université ;
- Nantes Université ;
- Université d'Angers ;

et/ou au CNRS.

Remarque 3 : une décharge d'enseignement et/ou une prime sont associées à cette fonction.

Constitution du dossier de candidature et modalités de candidature

Le dossier doit contenir :

- une lettre de motivation ;
- un CV exhaustif ;
- en adéquation avec le profil du poste, le(la) candidat(e) rédigera un projet pour la direction future de la MSH Ange Guépin (10 pages maximum).

Le dossier de candidature est à envoyer à : Caroline VIALETTE : caroline.vialette@univ-nantes.fr

Les candidats sont invités à prendre contact avec les représentants des tutelles préalablement au dépôt du dossier :

Mme Sandra Camus : sandra.camus@univ-angers.fr

M. Olivier Grasset : olivier.grasset@univ-nantes.fr

M. Pascal Picart : pascal.picart@univ-lemans.fr

M. Nicolas Thély : nicolas.thely@cnrs.fr

Procédure de recrutement :

La directrice ou le directeur est nommé·e par les tutelles principales après avis du comité de pilotage.

Calendrier :

Dépôt des candidatures jusqu'au **21 septembre 2026**.

Audition des personnes sélectionnées **6 octobre 2026**.